



ARBU INFO

Magazine d'information de la commune d'Arbusigny - N° 32 - février 2019



ÉDITO



Au seuil de cette nouvelle année, je vous souhaite mes Vœux de santé et de bonheur. Un an de vie vient de passer, un autre prend la relève, que la paix et la joie demeurent en vous tout au long de 2019.

Cette cérémonie permet de réunir les habitants, les élus, les agents municipaux, les artisans, les commerçants, les agriculteurs et les nouvelles personnes installées sur la commune. Votre présence reste pour l'équipe municipale et pour moi un geste de sympathie, de solidarité et de convivialité.

Ayons une pensée particulière pour celles et ceux qui, au cours de l'année 2018, se sont trouvés dans la difficulté et la peine. J'adresse mon amitié aux personnes qui ont perdu un proche durant l'année qui vient de s'achever.

À nouveau, le mois magique de Noël a été endeuillé, le pays est très perturbé, la violence est partout, les symboles de la République ont été profanés. Pourquoi tant de révolte, de haine, d'individualisme ?

Bientôt cinq ans que l'équipe municipale est en place. Certaines personnes diront: ils ne font rien ou pas grand-chose. Pourtant les Conseillers ont l'énergie et la détermination à concrétiser tous les dossiers.

Mon rôle de Maire n'est pas seulement de gérer le quotidien pour le rendre meilleur. Il faut avoir plusieurs objectifs, savoir se projeter dans l'avenir, négocier, éviter les conflits, faire du social, expliquer pourquoi certains travaux prévus n'ont pas été réalisés... En tant qu'élus, notre rôle est d'impulser un certain nombre de projets pour les années à venir.

Les travaux pour 2019:

- Le groupe scolaire (adjoint au scolaire, Monsieur Vincent MOREAU) – La commission a travaillé de

nombreux mois sur ce projet: étude avant-projet, définition du projet, choix de l'architecte, études et permis de construire, sans oublier les aspects financiers... Le chantier va se concrétiser en 2019. Avant le début des travaux de construction, nous devons attribuer les différents marchés... Travail qui nous occupera sensiblement durant les prochains mois. Ce groupe scolaire sera un

nouveau lieu d'accueil des enfants de notre commune, une cadre valorisant et valorisé pour l'enseignement de nos chères « têtes blondes ». Cette infrastructure sera aussi un lieu d'accueil et d'échanges pour un plus large public avec une bibliothèque et une salle d'activités partagées (notamment pour certaines associations de la commune).

- Étude sur l'enfouissement et le recalibrage de la route de Sous-Champaton au Fresnay.
- Arrivé des CSE (containers semi-enterrés) sur la commune
- Les travaux de la route de la Muraz causent quelques désagréments. Je vous remercie de votre patience.

Merci au Département, à la Région et à l'État pour leurs subventions qui nous aident à concrétiser certains travaux.

Un cahier de doléances est à votre disposition au secrétariat et une réunion « GRANDS DÉBATS » est prévue le 4 mars à 19h30 à la salle des fêtes.

Lors de la cérémonie des vœux, j'ai remis la médaille d'honneur régionale, départementale et Communale à Madame Marie-Claude LAVERRIERE, en récompense de son dévouement aux services des collectivités locales.

Marie-Claude a commencé à travailler comme ATSEM au mois de septembre 1990 et tu as fait valoir tes droits à la retraite en septembre 2018. Quel beau parcours, 28 ans à l'école maternelle.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, que celle-ci apporte la joie et le bien-être auquel vous aspirez.

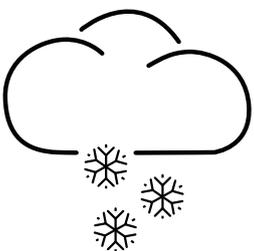
Régine REMILLON, Maire

COMMUNE : CÉRÉMONIE DES VŒUX



Remise de médaille

COMMUNE : CHEMIN NON DÉNEIGÉ



Depuis quelque temps, certains GPS dirigent voitures et camions vers le chemin rural du Grand Bois. Pour éviter ce désagrément, deux panneaux vont être mis en place, un entre l'impasse des Chauffettes et la route du Fresnay et l'autre au carrefour du Biossy :

« Chemin rural non déneigé en hiver ».

COMMUNE : CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Cette année, nous avons célébré le centenaire de la guerre 14-18. L'occasion pour chacun de faire honneur au 1,4 million de militaires Français "Morts pour la France" dont les 44 sur notre commune.

ARBUSIGNY a accueilli la cérémonie de la commémoration intercommunale, en présence d'une large assemblée de concitoyens.

La messe fut interrompue 11 minutes pour entendre les cloches sonner. Le cortège s'est formé au rythme patriotique de l'harmonie municipale de Reignier jusqu'au monument aux morts.

Étaient présents également le piquet du 27e BCA et les poilus italiens.

Madame le Maire a fait honneur à chacun durant son discours sans oublier le rôle important tenu par les femmes qui n'ont pas fait la guerre mais qui ont fait vivre leur famille, le pays et leur courage a amorcé les changements de société... Entretien ce souvenir est d'autant plus juste qu'il n'existe plus de témoin de ce conflit.

Appel des soldats morts pour la France par les enfants de l'école avec un lâché d'un ballon après l'énoncé de chaque nom.

Plusieurs décorations ont été remises, Messieurs André GIRARD et Jean-Louis MAULET ont reçu la croix du combattant et M. Gabriel PROUVEUR a reçu le diplôme de porte-drapeau.

Avant de se réunir à la salle des fêtes pour le verre de l'amitié, chacun a pu admirer les véhicules d'armée garés devant et profiter des expositions à l'intérieur avec notamment des lettres de poilus.

Un repas a clos cette journée.

Merci à tous pour votre présence et votre participation afin que le devoir de mémoire perdure.

Marylène DAIGUEMORTE

Photos A. Girard



COMMUNE : MAISONS FLEURIES



Maisons Fleuries 2018

Mme le Maire et la commission fleurissement ont invité les lauréats du concours des maisons fleuries à la traditionnelle remise des prix.

Les membres de la commission qui visitent l'ensemble des hameaux de la commune ont félicité les gagnants de cette année et remercié toutes les personnes qui fleurissent et agrémentent leur maison.

Ils participent ainsi à l'embellissement de notre village. Le verre de l'amitié a clôturé la cérémonie.

Marjorie DUVERNEY

CATÉGORIE « BALCONS »

- 1** M. BRAND Michel
- 2** M. et Mme CROSA Alain
- 3** M. et Mme VACHOUX Gilles

CATÉGORIE « VILLAS ET CHALETS »

- 1** Mme DEMOLIS Jacqueline et M. JUNET
- 2** M. et Mme DUVILLARD Hélène
- 3** M. et Mme BORCARD

CATÉGORIE « MAISON DE VILLAGE »

- 1** M. et Mme PEILLEX
- 2** M. TAUPENAS André
- 3** M. et Mme DUPANLOUP Daniel
- 3** Mme VACHOUX Laurence

CATÉGORIE « JARDINS ET POTAGERS »

- M. et Mme PEGUET Fabrice
- M. et Mme MARCHIONINI
- M. et Mme THEVENON Laurent
- Mme DUPENLOUP Nathalie

COMMUNE : MAISONS FLEURIES



PRIX SPÉCIAL:

M. ADJUCKOVICH J-François

M. JAMBON

M. et Mme DUBOUCHET Maurice

M. et Mme Max DESBIOLLES

OCTOBRE ROSE : ARBU COLOR



ARBU COLOR: UNE MAGNIFIQUE SOMME AU PROFIT D'OCTOBRE ROSE

La cérémonie de remise du chèque a eu lieu à la salle des fêtes d'Arbusigny en présence de Mme le Maire, de conseillers municipaux, des membres du Comité départemental 74 de prévention du dépistage du cancer du sein dont sa présidente Mme Garaschelli, de l'équipe organisatrice, de bénévoles et sponsors.

L'organisation a renouvelé tous ses remerciements à l'ensemble des participants, bénévoles, sponsors, pour la réussite de cette 3e édition.

En effet, le bénéfice versé s'élève à 5000 € cette année, c'est un immense succès!

Mme Garaschelli a rappelé les actions permises grâce aux fonds récoltés et notamment l'accent mis sur la prévention auprès des personnes handicapées comme un film de prévention pour les sourds et malentendants ou encore une réplique en bois d'un appareil à mammographie.

Rendez-vous est d'ores et déjà donné le 5 octobre 2019 pour une nouvelle édition de l'ARBU COLOR.

Un vin d'honneur a clôturé cette matinée.

Marjorie DUVERNEY



COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 5 novembre 2018

Présents: Mme Régine REMILLON – M. Marc BLETEAU – Mme Marie BAUD – M. Vincent MOREAU – Mme Marylène DAIGUEMORTE – M. Serge JACQUEMOUD- M. Jacky DURET - Mme Maryse MICHALAK – Mme Jannick GRANIER – M. Pierre MORETTI - Mme Marjorie DUVERNEY-BOISIER – Mme Sylvia DUSONCHET

Absents: M. Kévin GRASSONE - Mme Sonia TAGLIOLI

1) Après lecture du compte rendu de la séance du conseil municipal du 8 octobre, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2) Madame Le Maire présente le rapport d'analyse des offres établi par le maître d'œuvre Profils Études en date du 24 octobre dernier; au vu de la sélection et du classement effectué; il est décidé que le marché de travaux concernant l'aménagement d'un cheminement piéton « route de La Muraz » est attribué à l'entreprise TARVEL siégeant à GENAS (69) pour un montant de 117960,50 €HT.

3) Étant donné que cette année, la commune d'Arbusigny accueille la cérémonie de la commémoration intercommunale du 11 novembre, il est procédé à la répartition des tâches pour le bon déroulement de la journée.

4) Informations diverses:

Le conseil examine la demande d'administrés souhaitant acquérir du terrain communal, au Chef-Lieu, afin de pouvoir sécuriser l'accès à leur domicile. Après en avoir discuté une proposition leur sera prochainement faite.

le conseil accepte le devis de l'artisan relieur, M. Betoux de Valleiry, pour la reliure de 4 registres administratifs: 624 €. Et prend note des factures suivantes: Fauchage: 9914,40 € TTC (Ets Vachoux) – Arbu info: 3399 €TTC (Offset service) – Nappes du centenaire: 430 €TTC (Sedi).

Monsieur Claude FLORET a été désigné par le tribunal administratif en qualité de commissaire enquêteur en vue de procéder à l'enquête publique concernant l'élaboration du P.LU. et du zonage de l'assainissement des eaux pluviales.

Affiché en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales Art. L.2121-25 et Code des Communes Art. R1231-9.

Secrétaire de séance, Maryse MICHALAK
Maire, Régine REMILLON

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 3 décembre 2018

Présents: Mme Régine REMILLON – M. Marc BLETEAU – Mme Marie BAUD – M. Vincent MOREAU – Mme Marylène DAIGUEMORTE – M. Serge JACQUEMOUD- Mme Maryse MICHALAK – Mme Jannick GRANIER – M. Pierre MORETTI - Mme Marjorie DUVERNEY-BOISIER – Mme Sylvia DUSONCHET

Absents: M. Jacky DURET - M. Kévin GRASSONE - Mme Sonia TAGLIOLI

1) Après lecture du compte rendu de la séance du conseil municipal du 5 novembre, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2) Le conseil approuve le virement de crédits suivant:

Dépenses imprévues: - 9000 €

Charges de Personnel: + 9000 €.

3) Sur proposition de Madame Le Maire le conseil fixe la rémunération des agents recenseurs au prorata du nombre d'imprimés (bulletin de logement/bulletin individuel) que chaque agent aura collectés et accepte de leurs attribuer un remboursement forfaitaire kilométrique de 1000 €.

4) Suite au traditionnel repas qui a clôturé la cérémonie de la commémoration intercommunale du 11 novembre, chaque commune participante prend à sa charge le repas de ses invités, le conseil fixe donc le prix forfaitaire du repas à 20 € par personne.

5) Informations diverses:

Suite à la décision du bureau communautaire de la C.C.A.Salève, le déneigement ainsi que le salage seront assurés par les communes sur l'intégralité des voies communales - Accord pour devis/factures suivants: Réparation saleuse: 908,72 €TTC (Ets. Vidonne) – Désherbage des massifs: 3216 €TTC. + plantation fleurs pour Toussaint: 384 €TTC (Ent. Paysage des Bornes) – Location pelle: 1412,40 €TTC (Ets. Chavanel) – Electrodes et piles pour défibrillateur: 159,80 €TTC (Distri Club Médical) – Marquage au sol voirie: 2415 €TTC (Aximum) – Acquisition Portable: 828,50 €TTC (Assistance Informatique).

Affiché en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales Art. L.2121-25 et Code des Communes Art. R1231-9.

Secrétaire de séance, Marylène DAIGUEMORTE
Maire, Régine REMILLON

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS EN 2018

GRASSONE Patrice	Véranda et piscine	VERS LACHAT
BHEEMUCK Vikramsingh	Maison individuelle	LES CHAVANNES
CORRAL Florian	Maison individuelle	LES CHAVANNES
BETEMPS Benoît & JOSEPH Anouk	Maison individuelle	LE BIOSSY
DICARA Salvator & BARRE Élodie	Maison individuelle	LA BUNAZ
SIMONET Benoît & GANGLOFF Elsa	Garage	LE BIOSSY
Gaec HURLEVENT	Chèvrerie et stockage de fourrage	LA GRANGE
DAIGUEMORTE Nicolas & DURET Delphine	Extension chalet + rénovation thermique	LE PERYL
Commune d'ARBUSIGNY	Groupe scolaire	CHEF-LIEU
MAGNE Marine et CORDOBA François	Réhabilitation d'une ferme	LE BIOLLAY
BAUD Marie Françoise	Réhabilitation d'une ferme	CHEF-LIEU
ANSEL Luc & STAHL Martine	Abri voitures	LE FRESNAY
DAIGUEMORTE Damien & GROS Julie	Maison individuelle	CHEZ VACHOUX
GALL Richard	Agrandissement d'une maison avec démolition partielle	LA PLAGNE
BELLUZZO Romain & MOREAU Julie	Maison individuelle	CHEZ BOGET

DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES EN 2018

BRIFFAUT David	Piscine	VERNAY DESSOUS
SUATTON Gaëlle	Pose de velux	CHEZ CHAVALLY
GAMBA Christian	Garage	LES CHAVANNES
HENRY Pascale et Patrick	Division	CHEF-LIEU
NOEL Jean-François	Changement de couleur de tuiles	LE FRESNAY
Gaec HURLEVENT	Aménagement et remodelage de terrain	LA PLAGNE
SANTAROSSA Fabiano	Installation d'un portail	LES CHAVANNES
GAIGNAT Hervé	Création d'ouverture et changement de menuiserie	VERS LACHAT
BOIS Gilles	Installation d'un portail	CHEZ LE CORDIER
GAY Paul	Division foncière	CHEF-LIEU
BERNEDE Gilles	Installation de panneaux solaires	VERNAY DESSOUS
VACHOUX Guillaume	Pose de bardage et création lucarne	LE PERYL
CHIARENZA Lucien	Pose de velux	VERNAY DESSOUS
VALENTI Eileen	Abris de jardin	LE MAGNIN

MODIFICATIONS DE PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDEES EN 2018

LARPIN Stéphane	Pose de velux + mur de soutènement	LES CHAVANNES
DELEGLISE Raphaël & LIVENNAIS Anaïs	Modification des ouvertures + pose de panneau solaire	LA BUNAZ

PERMIS D'AMÉNAGER ACCORDÉES EN 2018

COPPEL Jérôme	2 lots de 2 maisons	LE SOUGET
---------------	---------------------	-----------

ÉTAT CIVIL 2018



NAISSANCES

Augustin DURET BERTRAND	01/01/2018	Le Parc
Gaspard DE LA PENA	03/01/2018	La Bunaz
Apolline BAUD	08/02/2018	Chef Lieu
Léna PLET	11/02/2018	Le Fresnay
Joanna SIMONET	12/02/2018	Le Biossy
Killian PARINAUD	04/06/2018	Chez Grillet
Lyssandre PARINAUD	04/06/2018	Chez Grillet
Emilia CLAVEL BONNET	11/07/2018	Chez Grillet
Gabrielle LARPIN	19/07/2018	Les Chavannes
Côme BONIN	03/08/2018	Le Magnin
Rose GRECO	27/08/2018	Le Souget
Matteo PETITOT VALENTI	19/09/2018	Chez le Magnin
Clémentine BRAND	19/09/2018	Le Biossy
Nicolas SIGOT	21/11/2018	Chez Janton
Celie SMAIL BARTEILLE	23/11/2018	Les Chavannes
Maëlyne REMILLON	25/11/2018	Chez le Cordier
Kléya BARNAVON	01/12/2018	Le Crêt Voland



MARIAGES

Marion Isabelle GAY-DESBIOLLES & Tönnies MEIER	09/06/2018	Chef-lieu
Marie-Pierre Evelyne CROUX & Philippe Pierre DARS	07/07/2018	Le Souget



DÉCÈS

Yvette PACCARD	19/06/2018	Vers Mules
Virgile DURET	03/07/2018	Vernay dessous
Nadine DURET	31/10/2018	La Platière



LES ASS MAT' D'ARBU

Nous vous présentons nos activités de cet automne :

Octobre : Les beaux jours étant encore là, nous profitons pour aller nous promener

Nous allons soutenir les enfants des écoles lors du cross du 16 octobre.



Le 19 octobre, fabrication des pots d'automne et jeux libres étaient à leur disposition comme à chaque fois

Novembre :

Une maman nous a fourni de grands tubes pour faire des maracas et bâtons de pluie. Ils s'en sont donné à cœur joie de secouer leurs instruments et de nous faire un concert...





LES ASS MAT' D'ARBU

Nous faisons également notre AG où nous présentons aux parents présents notre association créée il y a maintenant 4 années dans le but de regrouper les professionnelles de la commune pour permettre aux enfants gardés de se sociabiliser par le partage collectif pour s'ouvrir sur l'extérieur.

Sur les 9 professionnelles de la commune, 5 nous ont rejoints avec 18 enfants en garde. De novembre 2017 à ce jour, nous nous sommes rencontrées 19 fois. Pendant ces séances les enfants ont fait des bricolages, quelques balades à pied dans les bois pour voir des chevaux... sans compter l'éveil musical et corporel.

Toutes les créations que les petits font ont un coût financier, environ 30 € par réalisation pour tous. Nous ne demandons pas d'argent aux parents, nous tentons de vendre des calendriers, des gourmandises pour Noël, de participer au brunch... Mais à chaque fois c'est beaucoup d'investissement pour très peu de bénéfice... car peu de parents se sentent concernés par ce que nous faisons pour LEURS enfants...



Début décembre sera consacré à l'atelier « hivernal » avec la neige, le sapin et la forêt

Le 21 décembre, nous avons partagé ensemble notre séance de Noël. Cette année, une intervenante extérieure, Mylène, nous a proposé un joli spectacle autour du son et de la lumière que les enfants ont tenté d'attraper... Nous avons ensuite partagé un goûter et sur le dance floor, chacun a pu se faire plaisir pendant notre petite boom. Et bien évidemment, chaque enfant a reçu un cadeau même si le père Noël est venu sans faire de bruit...



Les futurs parents qui veulent nous contacter peuvent le faire via Facebook : ASSMAT d'ARBU

ou aux téléphones suivants :

VALLVERDU Céline : Présidente 04 50 85 03 09 - CHERNOV Tatiana : Trésorière 04 50 94 40 68

SUATTON Gaëlle : Secrétaire 06 50 35 95 10 - SAXOUD Sylvie : 06 73 92 71 74

VERDON Sandra : 06 07 54 40 74



ÉVOLUTION

Du 31 août au 15 septembre 2018 une équipe de quatre membres d'ÉVOLUTION se lance sur le trekking du GR20 chez nos amis Corse. 10 jours en itinérance sur les sentiers de ce trekking considéré comme l'un des plus difficiles d'Europe ! De nombreuses rencontres, la météo capricieuse, l'entraide, la découverte du peuple Corse, la gastronomie, les paysages somptueux étaient présents tout au long de ce séjour. Quelques jours de visite des plus beaux sites de l'île ont clôturé ce magnifique trekking.



Au mois de novembre 2018, du 02 au 11, nous sommes cinq membres de l'association à partir pour un trekking de repérage en Espagne.

La Sierra Nevada, au sud de l'Espagne magnifique région avec ces nombreux villages blancs et le calme qui y règne pousse à en savoir plus... Le repérage consiste à établir un programme sur une semaine, environ huit jours et sept nuits où nous évaluons la faisabilité du trekking pour nos membres. La découverte du lieu, les meilleurs itinéraires, la gastronomie, la rencontre avec les gens de la région, les hébergements. Tous les détails techniques liés aux déplacements, les meilleurs rapports qualités prix des prestations et les visites des meilleurs sites de la région sont un critère majeur à notre validation pour le proposer l'année suivante à tous nos membres. Cette semaine a été magique, l'équipe était ravie. Nous avons randonnée à travers le parc de la Sierra Nevada, fait l'ascension du Mulhacén altitude 3482 m (plus haut sommet de l'Espagne continentale) découvert Trevélez le village où sèche des quantités énormes de jambon. Les villages blancs tous superbes les uns que les autres, Grenade avec ces quartiers typiques et surtout le joyau, l'Alhambra, site historique de l'histoire de l'Andalousie. Sans oublier des options supplémentaires, visite de Malaga, de ses plages, et une découverte du parcours vertigineux « del caminito del Rey » à travers un canyon de toute beauté.





ÉVOLUTION

Le vendredi 21 décembre 2018 a eu lieu sur la commune la première projection des films de montagne de l'association. L'association ouvrait ses portes aux habitants de la commune et autre à la découverte des activités en vidéos. La fin de chaque film était dédiée aux questions des invités, où nous avons pu constater un certain engouement du public. Une belle soirée où nous avons partagé des spécialités culinaires (apportées par nos membres) des différents endroits visités lors de nos séjours.



En ce début d'année 2019 s'est tenue la traditionnelle assemblée générale de l'association, qui a rassemblé 30 personnes parmi les 41 adhérents que compte l'association. Parmi eux se trouvaient Régis, Sophie et Teddy, nos dignes représentants de Traces Communes, venus tout droit de Montbéliard. Association dont ÉVOLUTION est Partenaire, et c'est avec convivialité que nous nous retrouverons pour un séjour aux gorges du Verdon. Cette saison ÉVOLUTION affiche 246 sorties toutes confondues, allant de l'alpinisme à la randonnée des trekkings aux soirées cinéma...



L'un des objectifs de l'association, est de rendre ses membres autonomes, par les transmissions de connaissances qui passent par de nombreuses formations dispensées par nos cadres. Parmi toutes les formations que donne ÉVOLUTION, citons celle de base comme; la cartographie et l'orientation (niveau 1 et 2), les formations alpinisme (niveau 1 et 2), les formations à la recherche de victime d'avalanches (DVA) et la dernière en date (12 janvier 2019) qui a eu lieu dans le massif du Mont-Blanc la nivologie niveau 1. Cette formation apporte des connaissances supplémentaires d'aide à la décision lors de nos sorties hivernales. Elle permet d'acquérir les notions importantes de la composition du manteau neigeux et de détecter les couches fragiles qui sont susceptibles de favoriser les départs d'avalanches. Cette formation a réuni 11 membres tous motivés d'en apprendre plus sur la neige.

CONTACT Association ÉVOLUTION

evolution74930@gmail.com

<https://www.facebook.com/EvolutionArbusigny>

<https://www.youtube.com/channel/UCkezKZgo7yGIRxy58ai-7rw>



LOU P'TIOU GOLUS

L'année 2018 s'est terminée en beauté pour les 105 enfants de la cantine qui ont reçu la visite du Père Noël le jeudi 20 décembre.

Nous remercions chaleureusement les membres de la mairie et du corps enseignant, ainsi que les parents présents, qui ont accompagné ce repas. Nous remercions également Hélène, Sylvie, Laurence, Nathalie et Carmen pour leur investissement et l'accompagnement qu'elles offrent aux enfants.

Nous souhaitons la bienvenue à Anne qui vient aider notre équipe les mardis et vendredis et nous rappelons aux parents qu'il reste des tours de garde disponibles et les remercions de s'inscrire sur le site de la cantine.

Afin d'améliorer l'ambiance au moment du repas, nous avons mis en place quelques règles de vie au sein de la cantine et nous réjouissons de voir que cela a un effet bénéfique.

Nous vous souhaitons à tous une très belle année 2019!

Sandra VERDON





LOU P'TIOU GOLUS



Rang 2 par 2

JE ME RANGE DANS LE CALME
ET
JE NE CHAHUTE PAS SUR LE TRAJET



Accroche ton manteau

J'ACCROCHE MON MANTEAU



JE ME DIRIGE DANS LE
CALME AUX TOILETTES ET
JE ME LAVE LES MAINS



JE M'ASSOIS ET ME TIENS
CORRECTEMENT A TABLE



Je ne me balance pas sur ma chaise

JE RESPECTE LA NOURRITURE
ET GOUTE
POUR DECOUVRIR LES ALIMENTS



LES REGLES
DE VIE A LA
CANTINE

JE NE ME LEVE PAS
ET JE NE CHAHUTE PAS
JE NE CRIE PAS



JE RESPECTE LE PERSONNEL
ET MES CAMARADES

MOTS INDISPENSABLES :
BONJOUR !
MERCİ !
S'IL VOUS PLAİT !
AU REVOIR ...



L'Association des Parents d'Elèves d'Arbusigny vous souhaite

UNE MERVEILLEUSE ANNEE 2019



Cette année encore, vous avez été nombreux à venir nous retrouver lors de la fête de Noël des enfants.

Merci pour votre implication!



EVENEMENTS A NE PAS MANQUER

Samedi 16 mars 2019

Repas dansant costumé

Dimanche 7 avril 2019

Vide-greniers

Samedi 11 mai 2019

Vente de fleurs et plants

Samedi 29 juin 2019

Fête de l'école



Besoin d'un renseignement ?
N'hésitez pas à nous envoyer un email :

apearbusigny@yahoo.com



FOYER : MÉDITATION

ATELIER DE DÉCOUVERTE MÉDITATION DE PLEINE CONSCIENCE



La méditation de pleine conscience propose en douceur, avec bienveillance, de préserver le lien corps et esprit. Il s'agit juste de prendre pleinement conscience du moment présent, de centrer notre attention sur ce que nous sommes, sur ce que nous ressentons instant après instant dans l'immobilité autant que dans le mouvement, sur ce que nous faisons au quotidien où que nous soyons.

Je vous invite à venir découvrir vos potentiels de pleine présence qui ne demandent qu'à être visités, éveillés afin de vous accorder au quotidien des pauses de bien être, à prendre soin de vous et contribuer à votre santé dans sa globalité.

Expériences durant le stage: méditations guidées, exercices de respiration, un voyage au cœur des 5 sens.

Cette pratique ne demande aucune prédisposition physique particulière

SAMEDI 23 MARS 2019

DE 9H00 À 12H00 - SALLE DES ASSOCIATIONS - ARBUSIGNY

S'adresse aux débutants/expérimentés/ados/adultes.

Tarif: 20 euros pour la matinée / + 10 euros d'adhésion au foyer pour les non-adhérents.

Gratuit pour les participants aux ateliers à l'année.

Choisissez des vêtements confortables et un plaid léger.

RÉSERVATION

Mylène Maurel - 06 27 94 47 70 - mymasol@orange.fr

Animatrice culturelle et de bien être - enfants/ados/adultes

L'Intemporelle - n° de siret: 80039310000014



Ateliers de pratique de méditation:

les lundis soir

au chalet des Bornes

inscription sur le site

du foyer rural

CONTACT Foyer Rural d'Arbusigny

89, impasse de l'église - 74930 Arbusigny

Mail: infos@foyer-arbusigny.fr - Site: <http://www.foyer-arbusigny.fr>



FOYER : LIRE NOTRE PAYSAGE FAMILIER

C'est ce qui fut proposé à plus de 130 personnes qui s'étaient déplacées ce 4 novembre 2018.

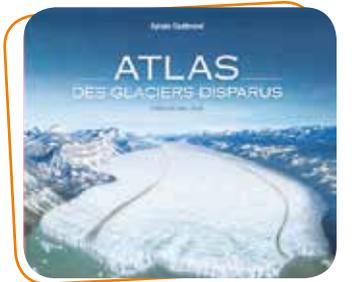
Ce dimanche après-midi, dans un coin de la salle communale les spectateurs présents ont eu le privilège de remonter le temps. Ils ont pu s'imaginer au temps des glaciations qui se sont succédé au cours des âges et qui ont fabriqué nos paysages en transportant des matériaux arrachés aux montagnes sur leur passage.

Un saisissant voyage à travers le temps proposé par M. sylvain COUTTERAND, géomorphologue, maître de conférences université de Savoie, professeur universitaire.

C'est grâce à une organisation conjointe entre « la section recueil de mémoire et patrimoine » du Foyer Rural d'Arbusigny, la Mairie et la Salévienne section des Bornes que cette conférence fut une parfaite réussite.

Un moment de culture environnementale pure, d'un niveau exceptionnel tout en restant accessible.

C'est aussi un encouragement à développer ce type de proposition diversifiée qui est pris en compte.



RE

FOYER : JOURNÉE DU PATRIMOINE



Cette année encore le Foyer Rural propose : la visite guidée des vestiges du moulin de Chez Coquet enrichie de la découverte de blocs erratiques.

Les vestiges du moulin sont situés sur un circuit de 3,5 km et de dénivelé de 100 m comportant des passages assez rapides.



PROGRAMME

- VISITE GUIDÉE dimanche 23 juin à 9 h 30 départ de la salle communale,

- Descente au moulin, visite de la totalité du site, évocation de son fonctionnement et de son histoire.
- Retour par le sentier balisé et visite du musée de la ferme de CORDIER.
- Découverte de quelques blocs erratiques remarquables sur le chemin de retour à la salle communale.
- Possibilité de pique-nique tiré des sacs au musée, permettant d'assister à la conférence de 15h30.

- CONFÉRENCE dimanche 23 juin à 15 h 30 salle communale (salle des associations):

Conférence sur les blocs erratiques de la commune. Explications sur leur provenance en s'appuyant sur les travaux de M. Sylvain Coutterand et sur sa conférence du 4 novembre 2018 à Arbusigny.

Renseignements et Inscriptions auprès de R.EXCOFFIER au 04 50 94 50 94



FOYER : ACTIVITÉ DANSE



ACTIVITÉ DANSE POUR ENFANTS COURS DE STREET DANSE COCKTAIL HIP-HOP ET DANSE DE RUE SUR DES MUSIQUES ACTUELLES

SALLE DES ASSOCIATIONS

Un cours animé par Vanessa Carrera, professeure diplômée, a débuté cette année.

Le groupe des grands accueillerait volontiers d'autres participant(e)s!

Vos enfants peuvent venir faire une séance d'essai! Bienvenue aux futurs danseurs/danseuses!

Les mercredis matin de 10h00 à 10h45 pour les 4 à 7 ans et de 11h00 à 12h00 pour les 8 ans et plus.

ACTIVITÉ MÉDITATION PLEINE CONSCIENCE POUR ADULTES

AU CHALET DES BORNES

L'atelier de pratique de méditation de pleine conscience continue son aventure pour la troisième année au chalet des Bornes avec de fidèles et volontaires participantes et un participant seulement!

Nous explorons les chemins de notre intériorité et prenons le temps d'expérimenter l'éveil à soi.

S'offrir une pause, écouter la vie en soi et en dehors.

Au centre le souffle, nous parle de douceur, de bienveillance, de quiétude, de calme.

Le corps et l'esprit sont en lien pour prendre soin de notre santé globale.

Méditations guidées, exercices dynamiques et relaxants.

Accessible à tous. Aucune condition physique particulière. Bienvenue pour une séance d'essai!



Samedi 23 mars 2019

de 9h00 à 12h00 - salle des associations - Arbusigny

S'adresse aux débutants/expérimentés/ados/adultes.

Tarif: 20 € la matinée / + 10 € non-adhérents.

Gratuit pour les participants aux ateliers à l'année.

Choisissez des vêtements confortables et un plaid léger.

Ateliers de pratique de méditation:

les lundis soir

au chalet des Bornes

de 19h30 à 20h45

inscription sur le site du foyer rural

Foyer Rural d'Arbusigny
89, impasse de l'église - 74930 Arbusigny
Mail: infos@foyer-arbusigny.fr
Site: <http://www.foyer-arbusigny.fr>

Mylène Maurel - mymasol@orange.fr
Animatrice culturelle & de bien être
enfants/ados/adultes
Formation MBSR

ZIKYLIA



Le 14 octobre dernier, l'association Zikylya, a organisé un concert de Jazz, à la salle des associations, en partenariat avec l'association Suisse Jazzcontreband, en invitant le groupe suisse Gysler-Perez-Nick Trio accompagné du saxophoniste espagnol Patxi Valverde.

Un très beau concert, le public ravi était au rendez-vous.

L'association organise à la salle des associations, des concerts de jazz, musique du monde et des jam-sessions depuis plus d'un an maintenant.

Toutes les infos sur zikylya.com ou la page facebook Zikylya Événements. Pour recevoir la newsletter annonçant les prochains concerts, vous pouvez vous inscrire directement sur le site zikylya.com



ANIM' NATURE



Envie de partager un moment en groupe et découvrir les secrets de la nature ?

**Par des approches ludiques et actives ?
Au contact des plantes et des animaux ?**

Alors pourquoi pas venir à Arbusigny, découvrir Anim'Nature à la mini ferme agro-écologique du Péryl ?

A seulement 1 Km du Chef-Lieu et 500 mètres du chalet des Bornes. Ici on prend le temps de vivre et on en apprend tant sur la nature sauvage que domestique.

On partage, on se ressource, on invite à la simplicité. Vivez la gratitude d'un mode de vie qui tend vers la "sobriété heureuse".

Un petit moment, pour donner du sens à exister et s'émerveiller de petites choses.

A tout âges, profitez des animations sur mesures pour la protection de la nature :

- visites de la mini-ferme
- balades naturalistes
- jeux de découverte de la nature

Renseignements et réservations :

Mickael TISSOT
09.79.95.78.67-
mickael.tissot74@gmail.com
www.animnature.sitew.com



LES ATELIERS COLIBRI

Vous sont proposés chaque mois...



Ateliers « les petits zen »: détente et relaxation par les contes pour les enfants de la maternelle au CM2.

L'occasion de proposer à vos enfants d'apprendre à être autonome pour calmer leur émotionnel grâce à des exercices ludiques, dynamiques, relaxants, en restant en lien avec leur imaginaire.



« Boum goûter » famille et ami(e)s!

Venez danser avec vos enfants, petits enfants.

Chacun prend la musique qu'il souhaite danser.

L'occasion de favoriser des actions et partages intergénérationnels.

Contes pour enfant le mercredi avant chaque vacances. Les musiciens sont les bienvenus!



Contes d'Afrique... merci Alexandra pour ce partenariat paroles et musiques



Conte de Noël...

la neige a offert sa magie pour l'arrivée des contes.

Mercis aux familles présentes et à Anne pour la réalisation des décors toujours aussi magiques!

Je remercie chaleureusement les familles qui m'accompagnent dans cette belle aventure depuis deux ans, les enfants petits et grands.

Remerciements à la mairie.

Au plaisir de vous accueillir petits et grands!



« L'intemporelle... » Mylène Maurel
Animatrice culturelle pour le bien-être & conteuse - 04 50 85 13 74 - 06 27 94 47 70
siret n° 800393100000

Les ateliers COLIBRI...
Espace partage famille & enfant
Lieu: Chalet des Bornes - Arbusigny



IMPÔTS À LA SOURCE

L'IMPÔT S'ADAPTE
POTS.GOUV.FR À VOTRE VIE

Vivement le prélèvement de l'impôt à la source !

Vous avez déjà **tout lu** et *tout entendu* sur le **Prélèvement à la source (PAS)**, mais vous avez encore des **questions** ?

En quelques mots, voici un récapitulatif concret sur **ce qui demeure**

et ce qui change

en matière d'impôts sur le revenu à compter du 1^{er} janvier 2019 :

Vous continuerez à **déclarer vos revenus** chaque printemps.

C'est le **mode de paiement** de vos impôts sur le revenu qui change.

Les **règles de calcul** de l'impôt sur le revenu restent identiques.

Si vous êtes **non imposable**, votre taux est à 0 %. Vous ne serez pas prélevé.

Vous êtes **salarié ou retraité, ou inscrit à Pôle emploi** : chaque mois, votre impôt sur le revenu sera prélevé sur votre paie (ou sur votre pension de retraite, ou sur vos allocations) en fonction du taux transmis automatiquement à votre employeur.

Vous êtes **frontalier** (hors canton de Genève), **ou profession indépendante** : chaque mois, votre impôt sur le revenu sera prélevé sur votre compte bancaire par l'administration fiscale.

Si vous êtes **salarié dans le canton de Genève**, vous payez déjà l'impôt à la source. Pas de changement lié à la réforme.

La confidentialité sur votre situation personnelle et patrimoniale **est garantie** : un même taux de prélèvement correspond à une grande diversité de situations.

Votre situation personnelle ou professionnelle change ?
Déclarez ce changement à l'administration fiscale, votre taux de prélèvement s'adaptera en 1 à 2 mois.
L'impôt s'adapte à votre vie !
Votre taux de prélèvement est transmis chaque mois à votre employeur (ou, selon votre situation, à votre caisse de retraite, à Pôle emploi, etc.).

Pour toute question, **l'administration fiscale** reste votre **interlocuteur unique**.

Changement de situation ou pas, votre **taux de prélèvement** sera **actualisé chaque année en septembre** sur la base de votre déclaration de revenus annuelle.

Aucune crainte de bug pour la mise en place du PAS.

Les **crédits et réductions d'impôts** sont maintenus (exemple : dons aux associations).

60 % de vos crédits et réductions d'impôts seront versés sur votre compte en banque au 15 janvier. Le solde en août.

Vous avez encore des **questions** ?

Rendez-vous sur votre espace particulier du site **impots.gouv.fr** ou sur **prelevementalasource.gouv.fr** ou à l'accueil de votre Service des Impôts des Particuliers.

L'ACTUALITÉ DE L'INTERCOMMUNALITÉ

L'actualité DE L'INTERCOMMUNALITÉ

ARBUSIGNY ARTHAZ-PND MONNETIER-MORNEX-ESSERTS-SALÈVE LA MURAZ NANGY PERS-JUSSY REIGNIER-ESERY SCIENRIER

POLE D'ECHANGE MULTIMODAL

Aménagement à la gare de Reignier

Les travaux démarreront au printemps 2019 pour accueillir les usagers du Léman Express en décembre, ils comprennent :

- une réorganisation complète du plateau de la gare,
- un parking (côté sud-est).

Les aménagements détaillés sont :

- Petit parking à l'entrée à côté du passage à niveau,
- Parc à vélos couvert,
- Accès à la gare par une voie en sens unique,
- Dépose-minute, places Taxi, arrêts de bus, places PMR, le long du bâtiment gare,
- Cheminement réservé piétons et cycles,
- Toilettes publiques,
- Placette carrée avec une fonction de giratoire,
- Bandes végétales plantées et arborées,
- Abri-moto,
- Parking de 150 places environ.



A horizon 2025, le PEM sera également pourvu d'un parking (côté Pers-Jussy), aménagé pour les voitures, les vélos, les motos, les bus et d'un passage souterrain.

 En savoir +
www.arve-saleve.fr

LEMAN EXPRESS



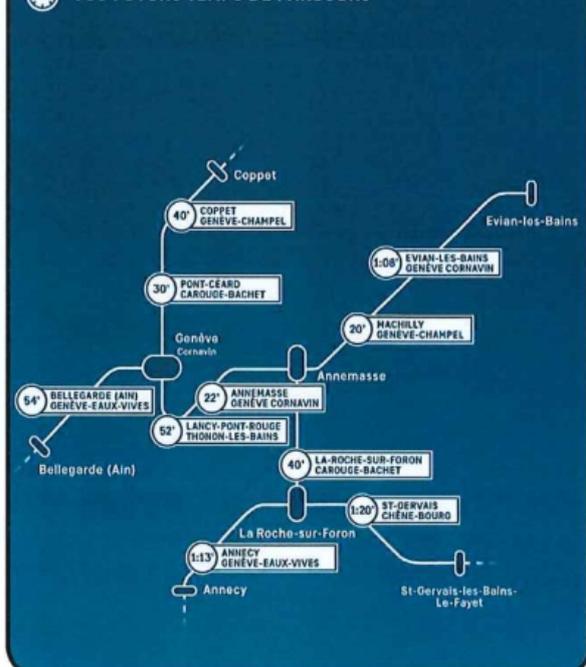
Régiois Léman Express

Déploiement le 15 décembre 2019

L'ouverture de la nouvelle liaison CEVA permettra la mise en service intégrale du Léman Express :

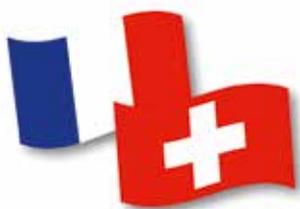
- Amplitude horaire de 5h00 à 00h30 en semaine,
- Sur le réseau transfrontalier, 2 relations par heure, aux heures de pointe,
- Entre Annemasse et Genève, jusqu'à 6 trains par heure et par sens, en semaine,
- Connexions multimodales avec les transports publics régionaux.

VOS FUTURS TEMPS DE PARCOURS



 En savoir +
www.lemanexpress.ch

NATIONALITÉ SUISSE



Vous êtes de nationalité suisse ou binational suisse et vous exercez votre activité professionnelle dans le canton de Genève, alors Il est donc nécessaire de vous faire recenser dans la mairie de votre commune de résidence.

Si vous êtes titulaire d'un permis G, il suffit de vous assurer que votre adresse de résidence est à jour auprès de votre employeur et de l'Office cantonal de la population.

Ces démarches permettent à votre commune de résidence de percevoir une compensation financière genevoise calculée au plus juste, en application de l'accord franco-suisse du 29 janvier 1973. Elles n'ont aucune incidence sur votre fiscalité

La compensation financière genevoise est à ce titre indispensable et permet de limiter les hausses des taux des impôts locaux.

PROXIMITI

Transports scolaires



Inscription sur le site internet

www.proximiti.fr

Du 1^{er} mai au 30 juin !

Inscription à effectuer même en cas d'attente d'orientation ou de décision.
Toute inscription après le 30 juin se verra appliquer une pénalité de 60€ par famille.

Transports scolaires

NOUVEAU! MICROCRÈCHE AU SAPPEY



Au Chef-Lieu du Sappey, une microcrèche, "Petit à Peton" va ouvrir à l'automne 2019. Si vous êtes intéressés par ce nouveau service, vous pouvez contacter la Mairie du Sappey au 04 50 44 02 31 pour toute information.

CONSULTANCE ARCHITECTURALE

Les communes de la Communauté de Communes Arve et Salève souhaitent développer leurs territoires selon un urbanisme de qualité, en prenant en compte la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans les sites.

Ces deux éléments conditionnent la délivrance des autorisations d'urbanismes. À cet effet, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Savoie (CAUE) assure une permanence pour apporter gratuitement un service de conseil architectural, urbain et paysager.

Pour le premier semestre 2019, les prochaines permanences de l'architecte conseil se dérouleront les :

- 17 JANVIER 2019
- 7 FÉVRIER 2019
- 28 FÉVRIER 2019
- 21 MARS 2019
- 11 AVRIL 2019
- 25 AVRIL 2019
- 23 MAI 2019
- 20 JUIN 2019



PRENDRE RDV AU 04 50 43 46 14 (SALLE CÉCILE BOCQUET A REIGNIER)

RUGBY



Yoann TROTTET, 15 ans, habitant d'Arbusigny, joue au rugby au Club d'Annemasse depuis 10 ans.

Sa saison dernière (1re année Cadet), fut couronnée de succès :

Titre de Champion des Alpes

Ce titre les a conduits à participer au Challenge Sud Est (équivalent des championnats de France).

Après l'enchaînement de victoire, ils connurent leur première défaite de la saison, en **1/2 Finale de ce Championnat** contre Romagnat, club d'Auvergne.

Félicitations à Yoann et à son équipe, et bonne chance pour la suite.

Si des jeunes veulent découvrir le rugby et marcher dans les pas de Yoann, vous pouvez vous renseigner au 04 50 94 56 97 ou 06 04 14 29 17

École de Rugby de 5 à 11 ans, Club de Rugby de 12 à 35 ans et Vétérans pour les 35 ans et plus.

Ludovic TROTTE

MAISON DU SALÈVE

PROGRAMME ANIMATION MAISON DU SALÈVE DU 8 février AU 15 MAI 2019

LA MAISON DU SALÈVE... UN PATRIMOINE CULTUREL !

La Maison du Salève s'est établie dans une ferme du XVIIIème siècle, ancienne grange de la chartreuse de Pomier toute proche. Laissez-vous séduire par ce site champêtre et caractéristique de l'architecture rurale du Genevois. Entrez, visitez...



EXPOSITION PERMANENTE

« LE SALÈVE : UNE MONTAGNE ET DES HOMMES »

Belle exposition ludique et interactive qui vous raconte toute l'histoire du Salève (découvertes scientifiques et historiques, cabane à histoires, quizz, jeux...).

Accueil des groupes, toute l'année sur réservation. Pour des idées de journées autour du Salève, contactez-nous !

EXPOSITION TEMPORAIRE

PAYSAGES SONORES



Munis d'un smartphone, faites l'expérience en famille d'écouter les sonorités naturelles qui nous entourent. Découvrez la nature en ouvrant grand les oreilles !

2 € par personne, gratuit pour les moins de 6 ans. Exposition dans le cadre du

Contrats Corridors Champagne-Genévois.

la Maison du Salève

Le plaisir des découvertes

NOUVEAU SITE INTERNET : rendez-vous sur : www.maisondusaleve.com

EXPÉRIMENTEZ

CONFÉRENCE LE CIEL ÉTOILÉ



Vendredi 8 février à 20 h à l'Auditorium du collège Louis Armand, Cruseilles par Éric Achkar, président de la Société Astronomique de Genève.

À l'heure où la nuit disparaît sous les lumières de nos villes et villages, de plus en plus de passionnés d'astronomie sont écoutés et souhaitent partager

leur amour pour les étoiles et l'univers.

La Mairie de Cruseilles, en partenariat avec la Société Astronomique de Genève et la Maison du Salève, vous invite à une conférence passionnante sur le ciel ! Au moyen de logiciels et de connaissances, Éric Achkar vous fera voyager, la tête dans les étoiles.

Gratuit, renseignements : 04 50 32 10 33 (Mairie de Cruseilles) ou 04 50 95 92 16

BALADE DES PETITS ARTISTES

Mercredi 20 février à 14 h 30 à la Maison du Salève, de 3 à 6 ans.

Une approche sensorielle et décalée de la nature à travers différents ateliers artistiques : pastels, dessins... de quoi éveiller la créativité !

8 € sur inscription, un adulte accompagnant obligatoire gratuit. Prévoir vêtements chauds et chaussures imperméables.



MAISON DU SALÈVE

ATELIER « PAYSAGES SONORES »

Vendredi 22 février à 10h00 à la Maison du Salève, dès 7 ans.

Découvrez les sons de la nature lors d'un atelier dans l'exposition « Paysages Sonores ».

6 € sur inscription, un adulte accompagnant obligatoire gratuit.



LES MURS ONT DES OREILLES

Mercredi 27 février à 14h30 à la Maison du Salève, dès 7 ans.

Une visite ludique pour toute la famille avec des jeux et des ateliers sonores pour aborder l'architecture.

6 € sur inscription. Un adulte accompagnant obligatoire gratuit.



TRACES ET INDICES D'ANIMAUX

Vendredi 1^{er} mars à 14h30 à la Maison du Salève, dès 3 ans.

Crottes d'animaux, noisettes grignotées, trous dans le sol ou plumes... Mais qui laisse tout ce bazar dans la nature ?

6 € sur inscription, un adulte accompagnant obligatoire gratuit. Prévoir vêtements chauds et chaussures imperméables



NUIT DE LA CHOUETTE

Samedi 2 mars à 16h00 à la Maison du Salève.

- Atelier « Chouette déco! » à 16 heures, de 5 à 8 ans

Découvrez la vie des chouettes (reproduction, adaptation à la vie nocturne, alimentation) et créez une chouette en pomme de pin à ramener à la maison.

- « Nuits Safari » de 20 h à 22 h, dès 8 ans

Équipé de vêtements noirs et de lampes frontales, une balade vous attend: découverte de traces d'animaux, écoute des bruits de la forêt... Saurez-vous vaincre votre peur du noir? Une expérience sensorielle dont vous vous souviendrez!

Gratuit sur inscription, un adulte accompagnant obligatoire. Prévoir vêtements chauds et chaussures imperméables.



ATELIER DU GÉOLOGUE

Mercredi 13 mars à 14h30 à la Maison du Salève, dès 6 ans.

Découvrez les mystères des fossiles et repartez avec votre moulage. Prêts pour un voyage dans le temps ?

6 € sur inscription, un adulte accompagnant obligatoire gratuit.

MAISON DU SALÈVE



LE JARDIN, UN REFUGE POUR LES ANIMAUX (INTÉRIEUR/EXTÉRIEUR)

Mercredi 17 avril à 14h30 à la Maison du Salève, dès 4 ans.

Coccinelles, abeilles, perce-oreilles... venez fabriquer des refuges pour les petits habitants du jardin.

6 € sur inscription. Un adulte accompagnant obligatoire gratuit. Prévoir vêtements chauds et chaussures imperméables.



LEÇONS DE SONS

Vendredi 19 avril à 14h30 à la Maison du Salève, dès 7 ans.

Que diriez-vous d'être bruiteur de la nature? Jeux d'écoute et de création de sons pour connaître différemment l'environnement.

6 € sur inscription. Un adulte accompagnant obligatoire gratuit. Prévoir vêtements adaptés à la météo et chaussures imperméables.

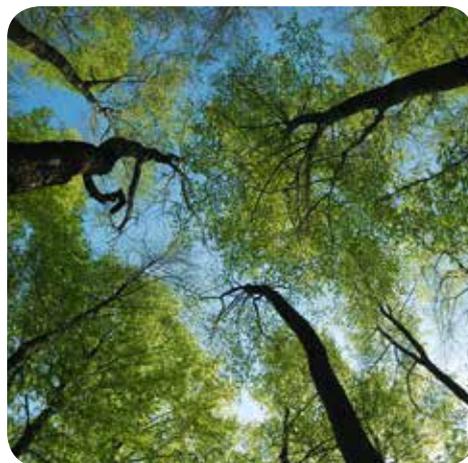


ZOOM SUR LA NATURE

Mercredi 24 avril à 14h30 à la Maison du Salève, dès 6 ans.

Pétales, étamines, lichen... découvrez la beauté invisible qui nous entoure à l'aide de loupes et d'autres outils. Une approche microscopique de la nature!

6 € sur inscription. Un adulte accompagnant obligatoire gratuit. Prévoir vêtements chauds et chaussures imperméables.



AUTOUR DE L'ARBRE (EXTÉRIEUR/INTÉRIEUR)

Vendredi 26 avril à 14h30 à la Maison du Salève, dès 3 ans.

Une petite balade pour découvrir les couleurs printanières et le réveil des arbres.

8 € sur inscription. Un adulte accompagnant obligatoire gratuit. Prévoir vêtements adaptés à la météo et chaussures imperméables.

RALLYE NATURE

Mercredi 15 mai à 14h30 au Salève, dès 6 ans

Attention... Prêt? Partez! Vous voilà en route pour relever les nombreux défis d'un rallye nature. Le parcours sera jalonné de petites épreuves amusantes et artistiques à réaliser en famille.

6 € sur inscription. Un adulte accompagnant obligatoire gratuit. Prévoir vêtements adaptés à la météo et chaussures imperméables.

INFOS PRATIQUES

www.maisondusaleve.com

HORAIRES D'OUVERTURE

Février à juin/septembre à décembre: mercredi, samedi et dimanche de 14h00 à 18h00

Juillet/août: du mardi au dimanche de 10h00 à 18h00

Vacances scolaires (académies de Grenoble et Lyon): du mardi au dimanche de 14h00 à 18h00

Fermeture en janvier, le 1^{er} mai, le 1^{er} dimanche de septembre, le 25 décembre.

Groupes sur réservation (visite tous les jours sauf dimanche après-midi et lundi)

TARIFS

VISITE DES EXPOSITIONS

Tarif normal: 6 €
Jeunes de 6 à 18 ans: 3 €
Enfants de - 6 ans: *gratuit*
Entrée famille: 15 €
(2 adultes + 1 à 4 jeunes)

Entrée à l'exposition « Paysages Sonores » dans le cadre du contrat corridors Champagne-Genevois: 2 € par adulte, gratuit pour les -6 ans ou billet inclus dans l'entrée « exposition permanente ».

Tarifs groupes (enfants et adultes) sur demande

Autres tarifs sur demande

Animations Familles
Présence d'un adulte obligatoire (gratuit)

Carte des p'tits malins: 15 €
valable pour 3 animations (concerne uniquement les animations à 6 €)

Accès aux personnes à mobilité réduite

ÉLECTIONS EUROPÉENNES



En France, les élections européennes auront lieu le **dimanche 26 mai 2019**.
Ces élections permettent aux citoyens de choisir leurs représentants au Parlement Européen.
Elles ont lieu tous les 5 ans.

REFORME ELECTORALE : SIMPLIFICATION DES INSCRIPTIONS

A compter du 1^{er} janvier 2019, le Répertoire Electoral Unique sera créé et géré par l'INSEE. Ce processus permet de simplifier les inscriptions électorales et la gestion des listes électorales.



Pour pouvoir voter aux prochaines élections, tout électeur pourra s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 mars 2019 de la façon suivante :

- Soit en Mairie
- Soit par internet, sur le site : www.service-public.fr
- Soit par courrier (Votre dossier complet doit être réceptionné en mairie avant le 30/03/19)
- Aucune demande d'inscription par mail ne pourra être validée.

Un numéro INE (**Identifiant National d'Electeur**) sera attribué à toutes les personnes inscrites. Ce numéro leur permettra d'interroger le Répertoire Electoral Unique sur leur situation individuelle.



Les jeunes de 18 ans seront inscrits d'office à leur date anniversaire.

Les jeunes, dont la date anniversaire se situe entre les 2 tours d'un scrutin, ne pourront voter qu'au second tour.

Pour les électeurs établis hors de France et inscrits en centre de vote :



- Le répertoire Electoral Unique met fin à la double inscription.
- Ces personnes devront demander leur radiation auprès du centre de vote à l'étranger si elles souhaitent maintenir leur inscription sur la liste de la commune.
- Si aucune démarche n'est effectuée, l'électeur restera inscrit sur la liste consulaire et sera radié d'office de la liste communale.

**Tous les électeurs recevront leur carte électorale courant avril 2019
(y compris ceux inscrits avant la mise en œuvre de la réforme)**

CAMBRIOLAGES

Contre les cambriolages, les bons réflexes !!**EN CAS DE CAMBRIOLAGE**

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction. Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques : privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation ...)

Avant l'arrivée des forces de l'ordre :

Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- Ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
- Interdisez l'accès des lieux

Une fois les constatations faites :

- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés ;
- Prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement de serrures, réparations...)
- Déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>
- Déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les 2 jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Pourquoi déposer plainte ?

Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages

**Vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage : COMPOSEZ LE 17**

Opposition carte bancaire : 0 892 705 705

Opposition chéquier : 0 892 68 32 08

Blocage téléphones portables :

Bouygues Télécom : 0 800 29 10 00

Orange : 0 800 100 740

Free Mobile : 32 44

SFR : 10 23

Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.



CAMBRIOLAGES

PROTÉGEZ LES ACCÈS

- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (oeilleton), d'un entrebâilleur.
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme).
- Demandez conseil à un professionnel.

SOYEZ PRÉVOYANT

- Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.
- Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur.
- Conservez vos factures.



SOYEZ VIGILANT

- Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.
- Faites attention à tous les accès.
- Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture.
- Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.
- Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.



NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE



- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.



CENTRE D'ÉCHANGE INTERNATIONAL



#Octobre 2018

VOTRE IP VOUS INFORME

L'élagage, un enjeu pour tous

Que dit la réglementation ?

L'élagage constitue un véritable enjeu pour l'acheminement de l'électricité. Il répond à un besoin d'amélioration de la qualité de la distribution de l'électricité tout en garantissant la sécurité des biens et des personnes à proximité des lignes.

Les branches d'un arbre, situées à proximité d'une ligne électrique sous tension, dès qu'elles approchent à moins d'un mètre, peuvent provoquer des coupures de courant, la rupture et la chute de câbles ou entraîner des accidents corporels graves. Il est donc nécessaire d'élaguer, ou de faire élaguer la végétation située à proximité des lignes électriques.

Le Code de l'Énergie reconnaît à Enedis le droit de « couper les arbres et les branches qui, se trouvant à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages. »



« Pour la sécurité de tous, pour éviter des coupures d'électricité »

L'élagage d'Enedis dans les Alpes en chiffres (Savoie, Haute-Savoie et Isère)

- Élagage de végétation le long des réseaux* : **1 135 km**
- Budget : **5,7 millions d'euros**

* Réseaux Haute et Basse-Tension

Les responsabilités

À la charge du propriétaire ou de l'occupant

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
- le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT (Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux).

À la charge d'Enedis

Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux en informant chaque propriétaire au préalable. À la charge financière d'Enedis, l'élagage est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

- **Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne électrique.**
- **Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne, mais prévenir le service dépannage Enedis au 09 726 750... suivi des deux chiffres de votre département.**



[Cliquez pour d'informations sur l'élagage et les distances de sécurité](#)



enedis.fr



enedis.official



@enedis_alpes



enedis.official

ENEDIS



**Jeunes lycéennes étrangères
Allemandes, Mexicaines et Japonaises
recherchent une famille d'accueil**

D'Allemagne, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Échanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Finja, jeune allemande de 16 ans, vit à Hambourg, et souhaite venir en France pour 6 mois à partir de septembre 2019. Elle adore la musique et pratique le basson. Elle aime aussi peindre et dessiner, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Ana Cristina, jeune mexicaine de 17 ans, souhaite venir en France pour 10 mois. Elle a de nombreux hobbies : le tennis, le volley-ball, la danse, voyager, et aime jouer aux cartes.

Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Miyuki, jeune japonaise de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de septembre 2019. Elle aime les arts plastiques, lire, le cinéma et la musique. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». À la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements :
Aude THIERRIN
audethierrin@hotmail.com
06 75 01 21 76

Bureau Coordinateur
CEI Saint-Malo
Vanessa Simon
02 99 20 06 14
vanessa@cei4vents.com

MAIRIE D'ARBUSIGNY

Site de la commune : www.arbusigny.fr

83, imp. de l'Église - 74930 ARBUSIGNY
mardi et jeudi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 heures
mercredi : 8 h 30 à 11 h 30
le 1^{er} samedi de chaque mois : 9 h à 12 h

Tél. : 04 50 94 50 01 - Télécopie : 04 50 94 59 80
E-mail : mairie.arbusigny@wanadoo.fr
adjoints.arbusigny@orange.fr

ASSOCIATIONS

A.C.C.A (chasse)

Gilbert SONNERAT - 07 80 05 68 79
www.chasseurdefrance.com

CCAS Mairie

83, imp. de l'Église - Arbusigny
Marie BAUD - Maire Adjointe

Association des Parents d'Élèves (APE)

Anaïs L'HEUDE - apearbusigny@yahoo.com
<http://ape.arbusigny.free.fr>

Foyer Rural de Loisirs pour Tous

Luc RODET
E-mail : infos@foyer-arbusigny.fr
Site : <http://www.foyer-arbusigny.fr>

La P'tite Toile (cirque)

Tristan PITTARD - 06 79 34 25 28

Les Bornes en VTT

Lionel CLAUSET - 04 50 25 81 92
president@lesbornesenvtt.org

Lou Ptiou Golus (cantine scolaire)

Présidente Sandra Verdon - 06 07 54 40 74
contact@louptiougolus.fr

Moto Club d'Arbusigny - La Muraz

François MOREL - 06 17 66 57 42

ARBU'Nature Environnement

Nathalie DAIGUEMORTE - 06 19 08 36 95
arbnature@orange.fr

ASS MAT D'ARBU

Céline VALLVERDU - 04 50 85 03 09

Association « ORCELACA »

Centre équestre La Caracole
71, ch de la Bunaz - 74930 Arbusigny
orcelaca@outlook.com - 04 50 44 85 81
Tanguy SALER - 06 34 50 74 92

Association culturelle: Les salons

Christine TORRES
www.salonsmusicaux.com

Association culturelle: Zikylya

Christine TORRES
www.facebook.com/zikylya.events
<http://zikylya.com>

Association Évolution

Simeone RUSSO - 07 81 02 53 95
evolution74930@gmail.com
www.evolution.over-blog.com

Association Thunder Team

19, rte de Biossy - 74930 Arbusigny
Loïc VACHOUX - 06 14 57 01 08
nelly.wendel@orange.fr

Un collecteur de piles usagées et de bouchons est à votre disposition au secrétariat de la Mairie.

VIE QUOTIDIENNE

Bibliothèque municipale

55, route du Col du Parc

Agence Postale Communale

Pers-Jussy - Chef Lieu
Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi
8 h 30 à 12 heures et 14 h 30 à 17 h 30
14 heures à 17 heures
Mercredi et samedi : 8 h 30 à 12 heures
04 50 94 41 60

La Poste à Reignier

Reignier - 4, Grande Rue
Lundi au vendredi
8 h 30 à 12 heures et
Samedi : 8 h 30 à 12 heures
04 50 43 41 84

Communauté de Communes Arve et Salève

Maison Cécile Bocquet - 160, Grande Rue - REIGNIER - 04 50 43 46 14

Préfecture

Rue du 30^e régiment d'infanterie - 74000 ANNECY
Tél. : 04 50 33 60 00 - www.haute-savoie.pref.gouv.fr

Direction départementale des services fiscaux

3, rue Marie Curie - 74100 ANNEMASSE - Tél. : 04 50 43 91 50

ÉCOLES

Maternelle

83, impasse de l'Église
Tél. : 04 50 94 56 74

Bureau de la Direction

Tél. : 04 50 94 56 82
Classe Grande Section
55, route du Col du Parc

Primaire

29, route du Col du Parc

Tél. : 04 50 85 09 68

ce.0740819N@ac-grenoble.fr

ENVIRONNEMENT

Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe

Maison Cécile Bocquet - 160, Grande Rue - 74930 REIGNIER-ESERY
Téléphone : 04 50 95 71 63 - Fax : 04 50 43 48 44
Problème sur votre relevé ou consommation : releve@s-rb.fr
Autres problèmes administratifs : secretariat@s-rb.fr

Dépannages « eau potable » : 06 83 74 42 06 24 heures/24 et 7 J/7 J

Dépannages « assainissement collectif/individuel » : 06 77 04 19 50

Lors d'une vente, n'oubliez pas de nous transmettre par mail ou par courrier :
Votre Nom, prénom et n° téléphone, votre nouvelle adresse, commune concernée ainsi
que l'adresse exacte, Nom et prénom de l'acquéreur et la date à laquelle vous voulez
que l'on effectue le relevé de compteur.

Déchèterie Intercommunale des Rocailles

1496, route des Rocailles - 74930 Reignier-Esery - 09 70 21 09 36
Été : 1^{er} avril au 30 septembre - du lundi au samedi (sauf jours fériés)
de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 30
Hiver : 1^{er} octobre au 31 mars - du lundi au samedi (sauf jours fériés)
de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

URGENCES

Pompier : 18 - Gendarmerie : 17

Samu : 15

CHAL Contamines : 04 50 82 20 00

Pharmacie de garde : 32 37

Clinique Privée Pays de Savoie -

Annemasse : 08 26 30 00 74

Centre antipoison - Lyon : 04 72 11 69 11

ERDF : accueil dépannage

Électricité : 09 726 75 74

Raccordement Électricité :

0810 144 684

erdf-are-sillonalpin@erdfdistribution.fr

ALMA 74 : 04 50 46 80 91

Maltraitance personnes âgées

Allô enfance maltraitée :

119 ou 08 00 05 41 41

LES PROCHAINS ÉVÉNEMENTS SUR NOTRE COMMUNE

MARS

Lundi 4 mars
Grand débat national

Jeudi 7 mars
Après-midi des aînés

Mercredi 13 mars
Ciné adulte et enfant

Samedi 16 mars
Repas de l'APE

Mercredi 20 mars
Voix des livres

Samedi 23 mars
Méditation

Mercredi 27 mars
Ciné adulte et enfant

AVRIL

Jeudi 4 avril
Après-midi des aînés

Dimanche 7 avril
vide grenier

Dimanche 7 avril
Balade en calèche

Du 22 avril au 26 avril
Stage cirque

Mercredi 10 avril
Ciné adulte et enfant

**Du vendredi 12 avril
au lundi 15 avril**
Bennes encombrantes

Mercredi 17 avril
Voix des livres

Mercredi 24 avril
Ciné adulte et enfant

MAI

Jeudi 2 mai
Après-midi des aînés

Le 4 et 5 mai
Le têtard têtue fait sa fête

Mercredi 8 mai
Vin d'honneur de la commune

Mercredi 8 mai
Ciné adulte et enfant

Samedi 18 mai
Soirée théâtre

Samedi 11 mai
Stage évolution

Samedi 11 mai
Vente de plantons

Mercredi 15 mai
Voix des livres

Mercredi 22 mai
Ciné adulte et enfant

Samedi 25 mai
Fêtes des mères

Dimanche 26 mai
Élections européennes

JUIN

**Samedi 1^{er} et
dimanche 2 juin**
Salon des vins

Samedi 1^{er} juin
Stage évolution

Mercredi 5 juin
Ciné adulte et enfant

Jeudi 6 juin
Après-midi des aînés

Jeudi 6 juin
Après-midi des aînés

Samedi 15 juin
Repas des aînés

**Vendredi 21
et samedi 22 juin**
Rallye national des Bornes

Dimanche 23 juin
Journée du patrimoine

Mercredi 26 juin
Voix des livres

Samedi 29 juin
Fête de l'école

Samedi 29 juin
Kermesse APE

GRAND CONCOURS PHOTOS

Envoyer vos clichés de notre commune

- À la mairie
- Avant le 25 mai 2019

Le gagnant sera contacté et ses photos seront publiées dans le prochain Arbu Info.

Alors tous à vos appareils photos !!!!!

**OUVERT
À TOUS**

